

VILLE D'EPERNON

(Eure-et-Loir)
8, rue du Général Leclerc
BP 30041
28231 EPERNON cedex
Tél. 02.37.83.40.67

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2016

GD/CJ n° 2016/ 04

Objet de la délibération :

REVISION DE
L'AUTORISATION DE
PROGRAMMES ET CREDITS
DE PAIEMENTS
EXERCICE 2016 ET SUIVANTS

NOMBRE DE
CONSEILLERS

En exercice : 29

Présents : 25

Pouvoirs : 03

Votants : 28

Date de la convocation :
8/11/2016

L'an deux mille seize, le 14 novembre à 20h30, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'EPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise RAMOND, Maire.

Etaient présents :**Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :**

Françoise RAMOND, Guy DAVID, Béatrice BONVIN, François BELHOMME, Danièle BOMMER, Jacques MATHIAU, Jean-Paul MARCHAND, Martine GAUTIER, Jean JOSEPH, Rosane BASSEZ, Simone BEULÉ, Paulette CASANOVA, Régine GUITARD, Philippe POISSONNIER, Chantal BREVIER, Claudine BROUSSEAU, Cendrine CHERGUI, Franck DUCOUTUMANY, Arnaud BEAUFORT, Flavien BLANCHARD, Robert STECK, Isabelle MARCHAND, Bruno ESTAMPE, Nathalie VAN CAPPEL, Eric ROYNEL.

Excusés :

Lydie QUAGLIARELLA, pouvoir R. RAMOND
Didier PHILIPPE, pouvoir B. BONVIN
Sébastien RITTNER, Roland HAMARD, Pouvoir B. ESTAMPE

Secrétaire de séance : B. BONVIN

Madame BOMMER, Adjointe aux finances informe ses collègues que sa commission des finances s'est réunie le 3/11/2016 et propose de modifier l'autorisation de programme et de crédit de paiements, comme présentée dans le tableau ci-après.

L'autorisation de programme doit être révisée de 100 000 € (0,1 M €) pour intégrer, notamment, les frais d'assurance dommages ouvrage et de désamiantage du bâtiment 3 bis rue du sycomore.

RAPPEL :

OBJET	AP révisée	CP utilisés 2015	CP 2016	Reste à financer CP ultérieurs
VOIRIE				
1) Accès voirie résidence seniors	1,6 M€	0,576 M€	0,3 M€	0,724 M€
EDUCATION JEUNESSE	3,0 M€ à			
2) Ecole maternelle Louis Drouet	3,1 M€	0,002 M€	1 M€	2.098 M€
CULTURE				
3) Médiathèque	2,7 M€	0 M€	0,7 M€	2 M€
TOTAUX	7,4 M€	0,578 M€	2 M€	4,822 M€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

à l'exception de Robert STECK, Isabelle MARCHAND, Bruno ESTAMPE, Nathalie VAN CAPPEL, Roland HAMARD, pouvoir B. ESTAMPE, qui s'abstiennent,

DECIDE de réviser les autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) telles qu'indiqués dans le tableau ci-dessus.

FAIT ET DELIBERE A Epernon, 14 novembre 2016

Le Maire,



F. RAMOND



Extrait Certifié exécutoire par le Maire à la date du
et publié le

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20161114-D2016_11_04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/11/2016
Publication : 18/11/2016

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

